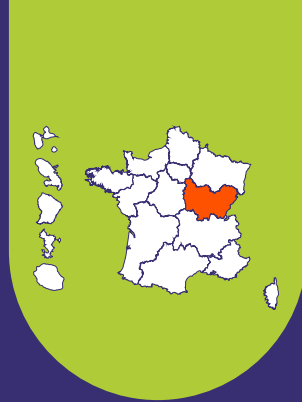


Portrait régional.

Bourgogne-Franche-Comté - 2023



Le FPETT met à votre disposition une **collection de portraits régionaux** qui vise à présenter l'activité du travail temporaire en 2023 sur votre territoire.

Que pèse le Travail Temporaire, qui sont les salariés intérimaires et que faut-il retenir de la formation ?

L'objectif de ces portraits est de vous apporter des repères sur ces questions.

La 1^{ère} partie éclaire la dimension économique de l'intérim sur le territoire.

Les données, présentées en ETP (équivalents temps plein), permettent de mesurer le poids économique du Travail Temporaire et le comparer aux autres secteurs du territoire.

La 2^{ème} partie propose une approche axée sur les salariés intérimaires, utile pour une approche RH.

Les données, centrées sur les individus, permettent de comprendre le profil (âge, sexe, métiers, secteurs) des personnes à accompagner sur le territoire pour sécuriser leurs parcours professionnels.

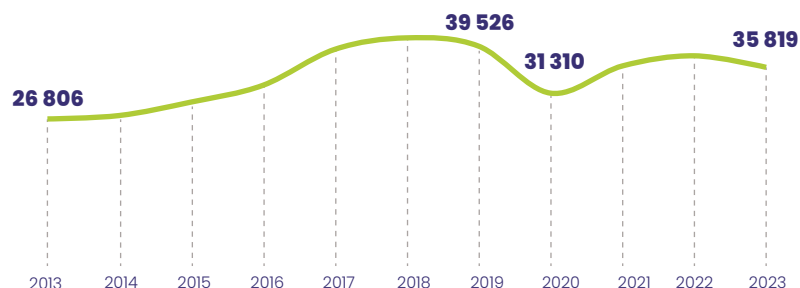
La 3^{ème} partie propose un panorama des données clés de la formation des salariés intérimaires.

Les données présenteront les caractéristiques des parcours de formation et des apprenants, donnant à voir comment le Travail Temporaire participe au développement de l'emploi et des compétences sur le territoire.

Que pèse le travail temporaire en Bourgogne-Franche-Comté?

Évolution du volume d'emploi sur 10 ans.

2013-2023 en ETP



SOURCE : DARES

Clé de lecture : en 2023, on recense 35 819 salariés intérimaires en équivalent temps plein.

35 819

salariés intérimaires en ETP en 2023

dont **5 831 CDII**

SOURCE : DARES

4,5%

du nombre d'ETP total

SOURCE : DARES

575

agences implantées sur le territoire en 2023

SOURCE : DARES

6,4%

taux de chômage en 2023

SOURCE : INSEE

3,9%

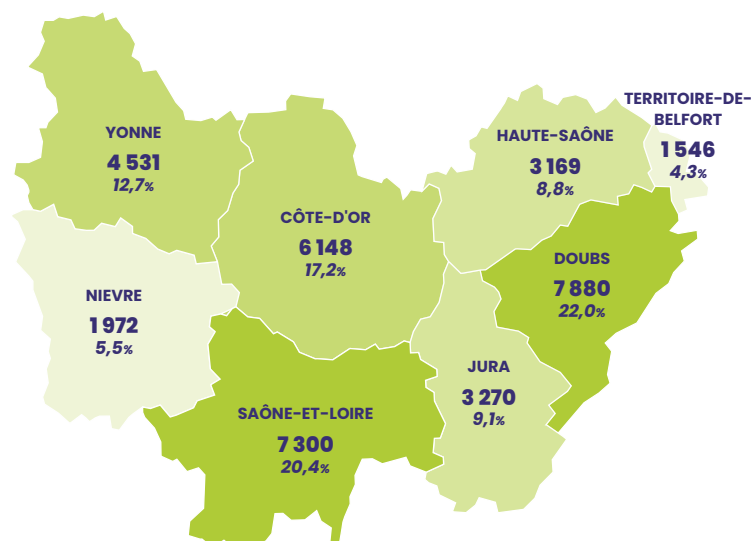
taux de recours à l'intérim en 2022

SOURCE : INSEE

Qu'est-ce que l'ETP ?

Les données DARES mesurent le volume de travail au cours d'un mois en comptabilisant les équivalents temps plein.

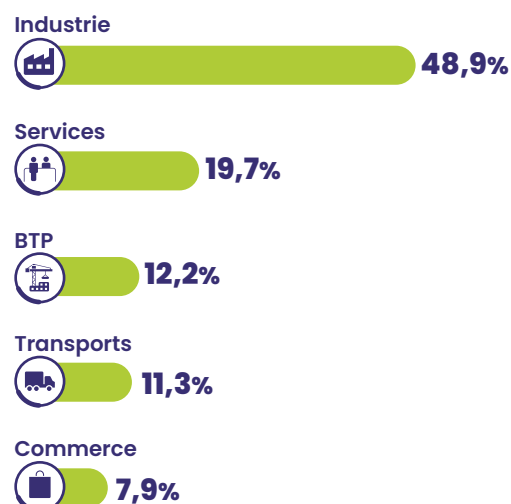
Répartition de l'emploi intérimaire (ETP) par département.



SOURCE : DARES

Clé de lecture : le département du Doubs représente 22,0% du volume d'emploi en ETP en intérim de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Grands secteurs utilisateurs en 2023 en ETP.



SOURCE : DARES

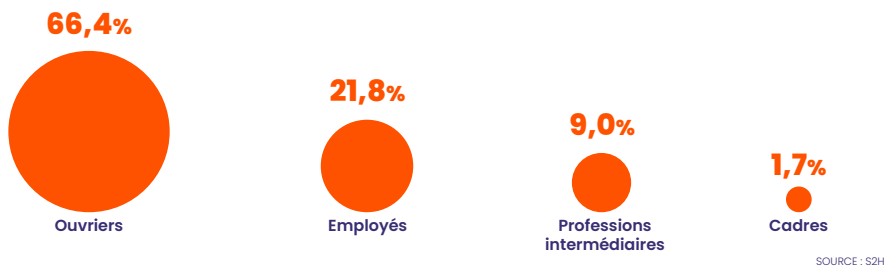
Clé de lecture : l'industrie représente 48,9% du volume d'emploi en ETP en intérim de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Qui sont les intérimaires qui vivent en Bourgogne-Franche-Comté ?

Qu'est-ce qu'un salarié intérimaire ?

Un salarié est représenté dès qu'il a réalisé au moins une mission en intérim au cours de l'année 2023.

Catégories socio-professionnelles en 2023.



Clé de lecture : 66,4% des intérimaires vivant en Bourgogne-Franche-Comté ont réalisé au moins une mission en tant qu'ouvriers. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des CSP différentes. La somme des pourcentages peut être différente de 100%. 14% des missions d'intérim n'ont pas de CSP renseigné.

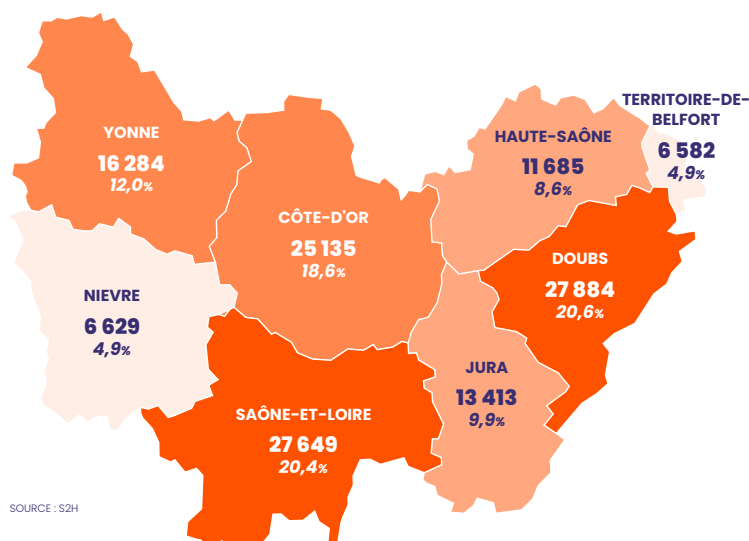
135 261
salariés intérimaires en 2023

SOURCE : S2H

4,6%
du nombre total de
salariés intérimaires

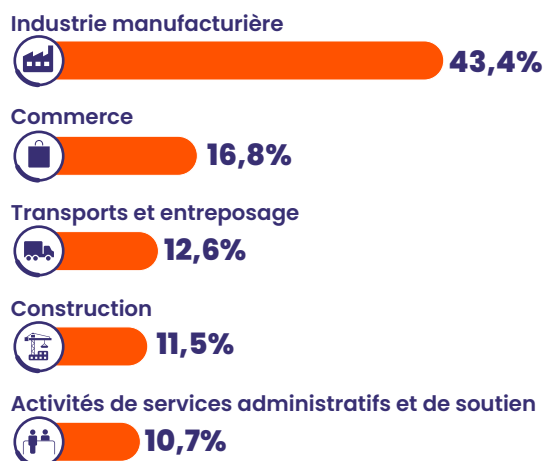
SOURCE : S2H

Répartition de l'emploi intérimaire (individu) par département.



Clé de lecture : on recense 27 884 intérimaires vivant dans le département du Doubs et ayant eu une ou plusieurs missions.

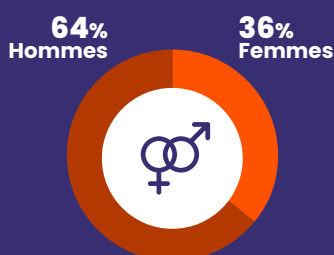
Top 5 des secteurs utilisateurs en 2023.



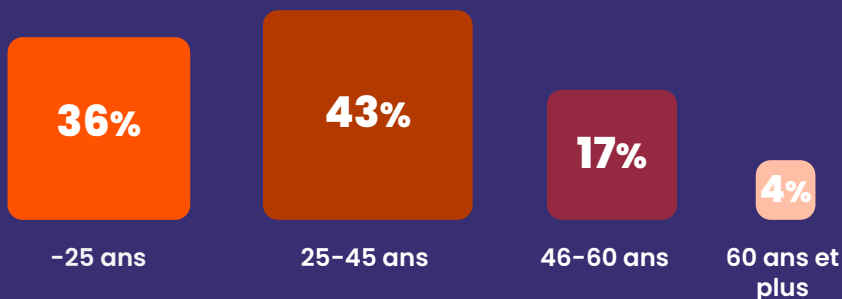
Clé de lecture : 43,4% des intérimaires vivant en Bourgogne-Franche-Comté ont au moins eu une mission dans le secteur de l'industrie manufacturière. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des secteurs différents.

Répartition des salariés intérimaires.

Par sexe et par âge en 2023



SOURCE : S2H



Clés de lecture :
64% des intérimaires vivant en Bourgogne-Franche-Comté sont des hommes.
43% des intérimaires vivant en Bourgogne-Franche-Comté ont entre 25 et 45 ans.

Les principaux métiers occupés par les salariés intérimaires.

SOURCE : S2H

Ouvriers non qualifiés

22 288

Ouvriers non qualifiés divers de type industriel

19 547

Manutentionnaires non qualifiés

8 777

Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés

7 302

Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agroalimentaire

4 284

Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment

2 770

Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction

2 255

Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie

1 993

Nettoyeurs

1 719

Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton

1 616

Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment

1 512

Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux

Ouvriers qualifiés

7 391

Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes

3 473

Magasiniers qualifiés

3 177

Conducteurs routiers et grands routiers

2 864

Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série, moulistes qualifiés

2 330

Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique

2 231

Ouvriers qualifiés divers de type industriels

2 081

Conducteurs livreurs, coursiers

2 059

Maçons qualifiés

1 390

Monteurs, metteurs au point très qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant à l'unité ou en petite série

1 371

Soudeurs manuels

1 365

Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports

1 258

Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie, production verrière, matériaux de construction

1 225

Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics

1 192

Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)

1 161

Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux

1 132

Conducteurs d'engin lourd de levage

1 088

Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments

Employés

7 190

Employés de libre service du commerce et magasiniers

2 974

Aides-soignants

2 469

Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises

2 260

Employés de la Poste

1 940

Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration

1 697

Serveurs, commis de restaurant, garçons qualifiés

1 400

Caissiers de magasin

1 350

Agents d'accueil qualifiés, hôtesses d'accueil et d'information

1 169

Secrétaires

1 067

Vendeurs polyvalents des grands magasins

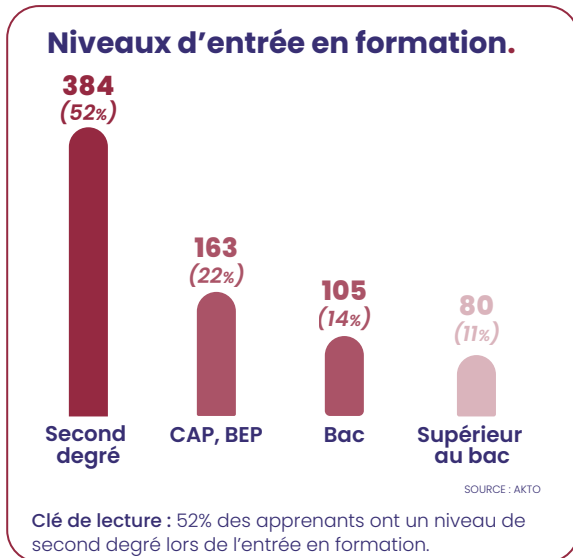
Professions intermédiaires

1 809

Infirmiers en soins généraux

Clé de lecture : 22 288 intérimaires vivant en Bourgogne-Franche-Comté ont réalisé au moins une mission en tant qu'Ouvriers non qualifiés divers de type industriel. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des métiers différents. Retrouver la liste complète des métiers par région, département ou intercommunalité : <https://territoire.observatoire-interim-recrutement.fr/>

Que faut-il retenir de la formation des intérimaires en Bourgogne-Franche-Comté ?



733
apprenants en 2023
SOURCE : AKTO

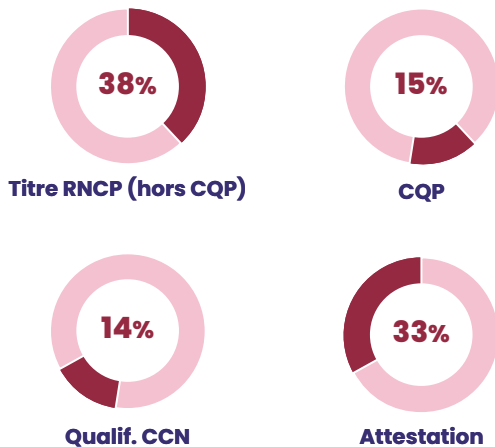
-14%
par rapport à 2022
(849 apprenants)
SOURCE : AKTO

2%
des apprenants
en situation de handicap
SOURCE : AKTO

Quels sont les parcours de formation présentés ici ?

Mis en œuvre à l'initiative d'une agence d'emploi, ils associent formation et missions en intérim.

Type de validation en fin de formation.



Clé de lecture : 38% des formations sont validées par des Titres RNCP.

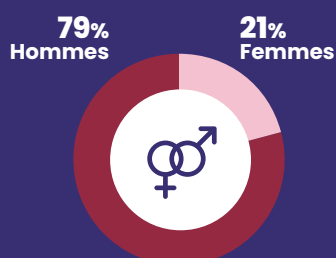
Durée moyenne des parcours.



Clé de lecture : en moyenne, la durée des actions de formation est de 298 heures.

Répartition des apprenants.

Par sexe et par âge en 2023



SOURCE : AKTO

Clé de lecture : 79% des apprenants sur le territoire sont des hommes, 37% des apprenants ont moins de 26 ans.

37%
-26 ans

48%
26-44 ans

15%
45 ans et +

32 ans
âge moyen

Les principaux dispositifs en 2023.



SOURCE : AKTO

Clé de lecture : 46% des formations mises en œuvre par les agences d'emploi du territoire ont été réalisées au travers des dispositifs de branche CIPI / CDPI / CAR.

Dispositifs de branche du travail temporaire

Correspondent aux actions réalisées dans le cadre des CIPI (Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire), des CDPI (Contrat de développement professionnel intérimaire) et des CAR (Contrat d'Alternance Reconversion).

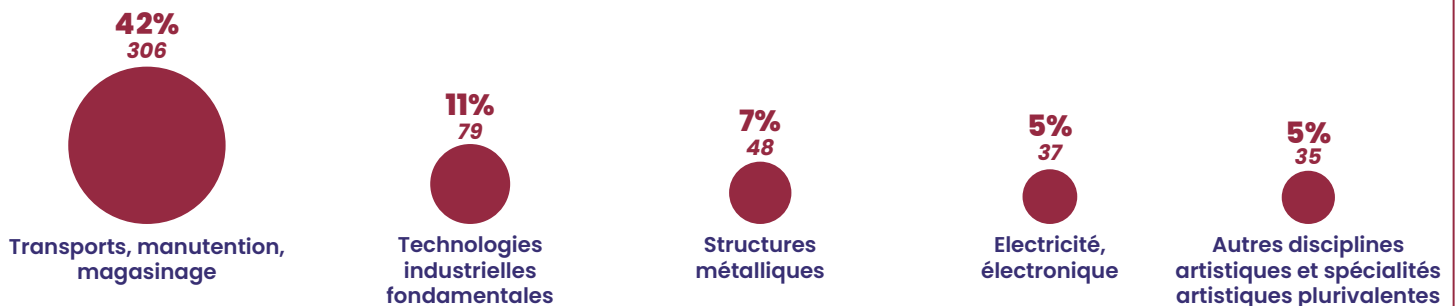
Dispositifs Alternance

Correspondent aux actions réalisées dans le cadre de contrat de professionnalisation, de contrat d'apprentissage ou de Pro-A.

Dispositif demandeur d'emploi

Correspond aux actions réalisées dans le cadre de POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective).

Intitulés des 5 premières formation NSF / Formacode.

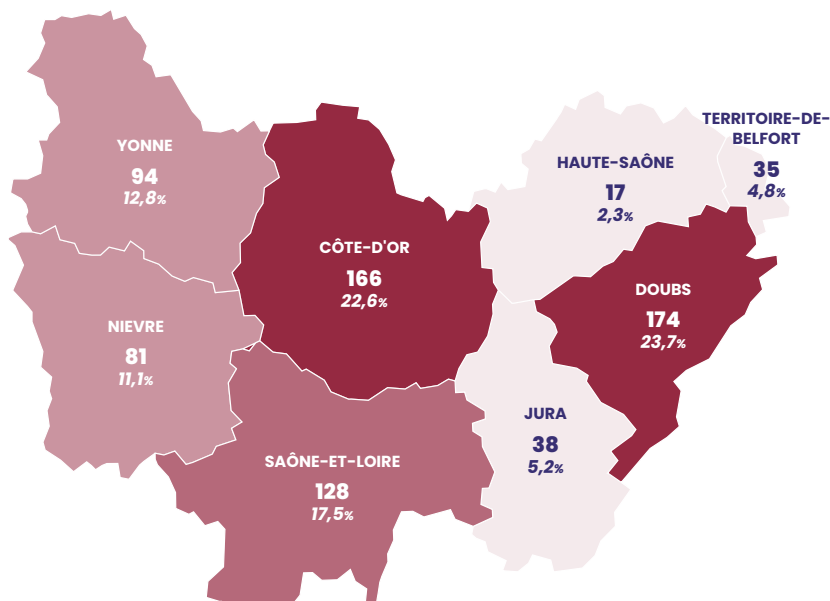


SOURCE : AKTO

Clé de lecture : le domaine des Transports, manutention et magasinage représente 42% des formations mises en œuvre par les agences d'emploi du territoire.

Répartition des parcours de formation par département.

SOURCE : AKTO



Clé de lecture : le département du Doubs concentre 23,7% des formations mises en œuvre par les agences d'emploi du territoire.

A PROPOS DU FPETT :

Créé en 1996, à l'initiative des partenaires sociaux de la branche du travail temporaire, le Fonds professionnel pour l'emploi dans le travail temporaire (FPETT) est l'acteur de référence de la sécurisation des parcours et du développement des compétences des salariés intérimaires.

Il finance des parcours de formation et d'accompagnement. Il conçoit également et met en œuvre des actions et des ingénieries spécifiques visant à renforcer les compétences et à améliorer l'insertion professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi intérimaires, quels que soient leurs niveaux et leurs expériences professionnelles. Le FPETT déploie son intervention avec l'appui des équipes d'AKTO, opérateur de compétences présent sur l'ensemble du territoire.

Ses orientations et ses priorités sont définies par un Conseil d'administration paritaire constitué à parts égales de représentants des organisations représentatives des salariés et de l'organisation représentative des employeurs.

Association Loi 1901 à but non lucratif, le FPETT a financé 183 000 actions de formation des intérimaires, grâce aux contributions des entreprises de travail temporaire fixées par accord de branche.



A PROPOS DE L'OBSERVATOIRE DE L'INTÉRIM ET DU RECRUTEMENT :

L'Observatoire de l'Intérim et du Recrutement est l'observatoire prospectif paritaire des métiers et de qualifications de la Branche du travail temporaire. Il produit des études statistiques et qualitatives à destination de la profession, des salariés et des partenaires du secteur sur les questions d'emploi, de compétence ou encore de santé et sécurité au travail.



**Fonds Professionnel pour l'Emploi
dans le Travail Temporaire**
14 rue Riquet – 75940 Paris Cedex 19

www.fpett.fr